

Document

A Nice, un couvre-feu pour les moins de 13 ans (28.11)

LeMonde.fr – 27.11.09

Le maire de Nice et ministre de l'industrie, Christian Estrosi (UMP), a annoncé son intention d'instaurer dans sa ville un couvre-feu pour les mineurs de moins de 13 ans. L'arrêté municipal devait être pris vendredi et transmis 'dès lundi' au préfet pour contrôle de légalité.

Les mineurs de moins de 13 ans qui se déplaceraient non accompagnés entre 23 heures et 5 heures seront donc reconduits à leur domicile 'en cas de danger pour eux ou pour autrui', indique M. Estrosi. En cas de récidive, l'arrêté prévoit notamment l'inscription à un fichier spécial des mineurs, après autorisation de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), l'inscription d'office du mineur à des activités périscolaires et la suppression éventuelle de certaines allocations municipales allouées aux familles. Ces mesures s'appliqueront à tous les mineurs de moins de 13 ans et pas exclusivement aux délinquants. Ceux-ci verront leur dossier transmis à la justice.

Selon Xavier Garcia, porte-parole départemental du PS, la mesure risque d'être inefficace en raison du peu d'effectifs de la police la nuit : 'Il y a une quinzaine de policiers municipaux en faction la nuit pour 360 000 habitants. Cette mesure est inapplicable', a-t-il dit.

'Je veux une ville où les honnêtes gens soient tranquilles et les voyous inquiets', pas l'inverse, a dit M. Estrosi, ajoutant que 'la délinquance a diminué de 13 % dans la ville depuis le début de l'année'. Le maire compte aussi installer dans sa ville plus de 500 caméras de vidéosurveillance.